



Concours de photographies Calendrier municipal 2027

Ville de Matane

Autorisation des personnes photographiées

Si une ou plusieurs personnes apparaissent sur l'une de vos photos et sont reconnaissables, vous devez remplir la partie ci-dessous, ceci afin de se conformer à la loi concernant l'utilisation de l'image d'une personne, en regard du droit à l'intégrité de celle-ci. Dans le cas d'une personne âgée de moins de 18 ans, la signature du parent ou tuteur est requise.

Je, souigné.e _____ (*nom en lettres moulées*)
autorise _____ (*nom du photographe*) et la Ville de
Matane à utiliser les photographies _____ (*titre ou
numéro identifiant les photographies*) prises de moi ou de
_____ (*nom de la personne de moins de 18 ans dont vous êtes le
parent ou le tuteur légal*) pour le calendrier municipal et/ou autres outils de
communications de la Ville de Matane (publications, site Internet, médias
sociaux, enseignes, etc.) et ce, sans rémunération.

Signé à _____, ce _____
(Lieu) (Date)

Signature _____

Veillez transmettre cette autorisation signée à :

Concours de photographies / Calendrier municipal 2027

Service des communications

230, avenue Saint-Jérôme

Matane (Québec) G4W 3A2

Courriel : communications@ville.matane.qc.ca